



Soutien Individuelle



Vous souhaitez nous soutenir et faire un don

Faire un don ponctuel, devenir donateur régulier, rejoindre notre réseau de bénévoles pour mener des actions.... Il y a mille façons de vous engager à nos côtés et grâce à votre aide nous pouvons **développer nos actions en faveur de la sauvegarde de l'abeille**.

En effectuant des versements sous forme de dons à des organismes d'intérêt général vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt** égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. (Portez case 7 UF de la déclaration 2042 RICI le montant des versements faits à des organismes situés en France).



POURQUOI DEVENIR DONATEURS ?



Pour contribuer à la sauvegarde de l'abeille noire d'Ouessant grâce à un laboratoire d'insémination au sein de la miellerie (partenariat exclusif avec le conservatoire de l'île)

Pour participer à la construction d'une miellerie collective unique dans l'Ouest de 260 m², lieu de production des produits de la ruche, répondant aux normes sanitaires, autonome (panneaux photovoltaïques...) et équipé de matériel performant.

Pour soutenir les actions de sensibilisation à la protection de l'abeille et de la biodiversité ainsi que faire naître de nouvelles vocations via la formation à l'apiculture.

Pour apporter un soutien à la filière apicole, notamment en proposant aux jeunes apiculteurs professionnels une miellerie équipée afin qu'ils puissent se concentrer sur leur développement de leur cheptel.

3 formules de dons

DON LIBRE

Affichage de votre nom sur le panneau des donateurs à l'entrée de la miellerie

Défiscalisation de 66% de votre participation (soit une réduction d'impôt de 66 € pour un don de 100 €)

PARRAINAGE D'UNE RUCHE : 125 €

Affichage de votre nom sur le panneau des donateurs à l'entrée de la miellerie

Un certificat de parrainage et votre nom sur la ruche parrainée

Envoi de 6 pots de 250 g. étiquetés à votre nom.

Défiscalisation de 66% de votre participation (soit une réduction d'impôt de 82,50 €)

PARRAINAGE D'UNE RUCHE AVEC VISITE & EXTRACTION : 160 €

Contenu de la formule
[Parrainage d'une ruche]

Visite du rucher pour 2 personnes

Participation à l'extraction du miel

Défiscalisation de 66% de votre participation (soit une réduction d'impôt de 106,67 €)



Je participe à l'installation et au développement du rucher



Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Tél _____

- Je participe librement à hauteur de _____ €
- Je parraine _____ ruche(s) *
- Je parraine _____ ruche(s) * avec visite & extraction

Merci d'adresser ce coupon et votre chèque à l'ordre du CETA 44, à :

CETA44, 5 rue de la Syonnaière 44817 St Herblain

* Indiquer le nombre de ruches que vous souhaitez adopter suivant la formule

